

# L'offre en soins palliatifs. INFORMATION à destination des professionnels de santé

## Définition des soins palliatifs

*« Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement »*

[Article 1 de la loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs].

Les soins palliatifs sont des soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire en institution ou à domicile. Ils s'adressent à toute personne en phase avancée ou terminale d'une maladie grave et évolutive. Ils visent à soulager la douleur et la souffrance psychique du malade et à soutenir son entourage (cf. Article 1-B de la loi précitée). L'offre de soins palliatifs est organisée de manière graduée et adaptée aux besoins des patients.

## Les différentes structures de soins palliatifs

- **LISP (Lits identifiés de soins palliatifs)**

Lits situés dans un service hospitalier dont l'activité palliative est reconnue.

**Mots-clés : [LITS DEDIES EN ETABLISSEMENT DE SANTE]**

- **EMSP (Equipe mobile de soins palliatifs)**

Equipe pluridisciplinaire qui intervient dans tous les lieux habituels de soins dans un rôle **de conseil et de soutien** auprès des équipes soignantes. Elle a mission d'assurer la formation pratique et théorique aux soins palliatifs de ces équipes.

**Mots-clés : [CONSEILS ET SOUTIEN DANS LES DIFFÉRENTS LIEUX DE PRISE EN CHARGE DU PATIENT]**

- **HAD (Hospitalisation à domicile)**

L'**HAD** est prescrite par le médecin référent du patient pour assurer et coordonner des soins complexes ou **d'une technicité spécifique** (dans le domaine médical, psychosocial, etc...), en complément ou en relais de l'intervention des professionnels libéraux, **à domicile et en établissements médico-sociaux**.

**Mots-clés : [SOINS COMPLEXES OU TECHNIQUES A DOMICILE OU EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL]**

- **Réseau de soins palliatifs**

**Réseau** ayant pour mission de **coordonner l'ensemble des acteurs** (soignants, professionnels du service social, etc..) intervenant sur un territoire de proximité (ville-hôpital) pour soigner et accompagner les patients en soins palliatifs. Il apporte également conseils et soutien aux familles.

**Mots-clés : [COORDINATION DES ACTEURS DE SOINS PALLIATIFS ENTRE L'ETABLISSEMENT ET LE DOMICILE]**

- **USP (Unité de Soins Palliatifs)**

**Unité de soins** accueillant les personnes en soins palliatifs présentant les **situations les plus complexes**, qui ne peuvent pas être suivies dans leur lieu de soin habituel. Elle assure une **triple mission de soins, de formation et de recherche**.

**Mots-clés : [UNITE SPECIALISEE EN ETABLISSEMENT DE SANTE - SITUATIONS COMPLEXES]**

# Ressources sur le territoire de santé présentées selon le principe de la graduation des soins

Degré de complexité de la situation	Professionnels de santé mobilisés	Lieux de soins
Situation stable ou habituelle : gestion des symptômes par les équipes de proximité	Professionnels de santé <b>référents habituels</b> (médecin traitant, infirmier, pharmacien et autre professionnel libéral, médecin hospitalier). Avec l'appui possible d'une équipe ressource en SP (réseau, EMSP).	<b>Lieux habituels de soins</b> (domicile, établissement de soin ou d'hébergement)
Situation nécessitant de fréquents ajustements thérapeutiques et des éclairages pluridisciplinaires	Professionnels de santé <b>référents habituels.</b> <b>Avec l'appui renforcé de professionnels spécialisés en SP (EMSP, réseau, HAD).</b>	<b>Lieux habituels de soins</b>  <b>Ou</b>  <b>LISP</b>
Situation très instable, avec une forte intensité des symptômes	Professionnels de santé <b>référents habituels.</b> <b>Avec l'appui renforcé de professionnels spécialisés en SP</b> (professionnels d'USP si le patient y est pris en charge ou professionnels d'HAD, EMSP ou réseau pour les patients à domicile ou hébergement médico-social).	<b>Lieux habituels de soins</b>  <b>Ou</b>  <b>USP</b>

# Coordonnées des ressources sur le territoire de santé 5

Les coordonnées détaillées des ressources de soins palliatifs sont disponibles sur le site internet : [www.bretagnesoinspalliatifs.com](http://www.bretagnesoinspalliatifs.com)

Localisation des structures de SP	Numéro d'appel du secrétariat de la structure
<b>Equipes Mobiles de Soins Palliatifs (EMSP)</b>	
EMSP du Centre Régional de Gériatrie - CHANTEPIE	<b>02 99 26 78 50</b>
EMSP du CH de Fougères / du CH de Vitré - FOUGERES	<b>02 99 17 74 21</b>
EMSP du CH - REDON	<b>02 99 71 71 47</b>
EMSP du CHU - RENNES	<b>02 99 87 35 53</b>
<b>Etablissement d'Hospitalisation A Domicile (HAD)</b>	
HAD 35 - RENNES	<b>02 99 41 14 33</b>
<b>Lits Identifiés de Soins Palliatifs (LISP)</b>	
LISP de l'Hôpital de Marches-de-Bretagne - Site d'ANTRAIN	<b>02 99 98 46 21</b>
LISP de l'Hôpital Privé - CESSON-SEVIGNE	<b>02 99 25 50 54</b>
LISP (SSR) du Centre Régional de Gériatrie - CHANTEPIE	<b>02 99 26 78 50</b>
LISP du CH - FOUGERES	<b>02 99 17 71 68</b>
LISP de l'Hôpital - JANZE	<b>02 99 47 54 00</b>
LISP de l'Hôpital - MONFORT-SUR-MEU	<b>02 99 09 83 30</b>
LISP du CH - REDON <i>(Sous réserve de validation par l'ARS Bretagne)</i>	<b>02 99 71 71 47</b>
LISP du CHU - RENNES	<b>02 99 87 35 53</b>
LISP de la Polyclinique St-Laurent - RENNES	<b>02 99 25 69 69</b>
LISP du Centre Hospitalier Privé - SAINT-GREGOIRE	<b>02 23 25 31 82</b>
LISP du CH - VITRE	<b>02 99 74 15 00</b>
<b>Unités de Soins Palliatifs (USP)</b>	
USP de l'Hôpital - BAIN-DE-BRETAGNE	<b>02 99 43 32 09</b>
USP du Centre Régional de Gériatrie - CHANTEPIE	<b>02 99 26 00 59</b>
USP du CH - FOUGERES	<b>02 99 17 74 21</b>
USP du CRLCC Eugène Marquis - RENNES	<b>02 99 25 31 78</b>
USP de la Polyclinique St-Laurent - RENNES	<b>02 99 25 69 85</b>
<b>Equipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques (ERRSPP)</b>	
Pôle brestois : <b>02 29 02 01 33</b>	Pôle rennais : <b>02 23 21 01 07</b>

## Les bénévoles d'accompagnement en soins palliatifs

Le bénévole est formé à l'accompagnement de la fin de vie et appartient à une association. Il intervient auprès de la personne malade et de son entourage en partenariat avec les professionnels de soins palliatifs. Garant du nécessaire lien social, il inscrit ses interventions dans une logique de non-abandon de la personne confrontée à la maladie grave, à la mort et au deuil.

HETRE - BAIN-DE-BRETAGNE	<b>02 99 43 91 42</b>
ASP des Pays de Fougères et de Vitré - FOUGERES	<b>02 99 17 74 21</b>
JALMALV Ille-et-Vilaine - RENNES	<b>02 23 25 29 90</b>
Le Geste et le Regard - RENNES	<b>02 99 41 62 42</b>



## SITES INTERNET

### Site régional

- **CBSP (Coordination bretonne de soins palliatifs) et CARESP (Cellule d'animation régionale des soins palliatifs) :**  
**[www.bretagnesoinspalliatifs.com](http://www.bretagnesoinspalliatifs.com)**

Pour localiser les ressources en soins palliatifs en Bretagne et trouver celles situées au plus près de chez vous

### Sites nationaux

- **CNDR SP (Centre national de ressources soin palliatif) :**  
**[www.soin-palliatif.org](http://www.soin-palliatif.org)**

Pour consulter un ensemble de ressources documentaires sur le sujet

- **ONFV (Observatoire national de la fin de vie) :**  
**<http://www.onfv.org>**

Pour suivre toutes les études menées par l'ONFV pour améliorer la connaissance sur la fin de vie des Français

- **SFAP (Société française d'accompagnement et de soins palliatifs) :**  
**<http://www.sfap.org>**

Pour suivre l'actualité des soins palliatifs et la mobilisation des professionnels engagés

